



Solliciter des professionnels du paysage

© le Département des Pyrénées-Orientales 2021 - Rédaction & croquis : Marine Cressy, paysagiste-concepteur

FICHE TECHNIQUE

ISSUE DE L'APPEL À PROJET
BIODIVERSITÉ 2021



leDépartement66.fr

De l'envie de végétaliser au projet... l'occasion de questionner la gestion du végétal dans l'espace public de la commune



COMMENT JE
PASSE DE ÇÀ....



... À ÇÀ?

Si les projets et sites sont variés d'une commune à l'autre, le constat est souvent le même. L'équipe municipale hérite du fardeau d'espaces publics où la circulation et le stationnement automobile ont peu à peu pris toute la place. On autorise éventuellement quelques fleurettes en jardinière mais l'évocation de plantations plus ambitieuses se heurte à des «*houlas ! Planter un arbre, mais vous n'y pensez pas ! Il n'y a pas de place, les racines vont tout abîmer, les branches vont gêner...*»

Et pourtant, elles existent ailleurs, les ruelles joliment jardinées par leur habitants, les placettes piétonnes ombragées par de grands arbres. Parfois dans le village même, dans un coin qui a échappé au tout goudron, parfois dans le village d'à côté.

Face aux arguments anti-végétal, les élus peuvent proposer des visites de sites, rappeler et illustrer les nombreux avantages des plantes : ombre, beauté, biodiversité...

Les élus s'appuient sur les techniciens :

- des espaces verts, qui mettront en œuvre et géreront les espaces. Le projet proposé peut bousculer les habitudes, mais il faut garder en tête qu'intégrer le végétal en ville est possible, et que l'évolution des pratiques de gestion fait partie du projet.
- de l'urbanisme, qui fournissent notamment le plan de récolement des réseaux.
- du développement durable, souvent sensibles à la place du végétal et outillé sur l'animation et la communication.